

L'Arbeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
Phone Main 3487
Bureaux: 520 rue Conti, entre Décaur et Chartres.

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.
Pour les Etats-Unis:
Un an \$7.50
Six mois \$4.50
Trois mois \$2.50
Un mois \$1.00
EDITION HERAUMADAIRE.
Pour les Etats-Unis:
Un an \$6.00
Six mois \$3.50
Trois mois \$2.00
Un mois \$0.80
EDITION DU DIMANCHE.
Pour les Etats-Unis:
Un an \$2.00
Six mois \$1.20
Trois mois \$0.70
Un mois \$0.30

Chronique de la Ville
Bureau de l'Etat Civil
Natales.
Mme Samuel Johnson, 803 Washington, une fille.
Mme Arthur Evans, 803 Washington, un garçon.
Mme Sydney Pennington, 803 Washington, un garçon.
Mme Peter Ponetti, 1842 St-Antoine, un garçon.
Mme Harry Nunez, 2413 Bourgogne, une fille.
Mme Vito Lungo, 1316 Poydras, une fille.
Mme Fred Schreiner, 3117 Bienville, une fille.
Mariages.
John Joseph Mason et Albertine Bush.
Leonard Joseph Gullebeau et Marie Eugénie Garcia.
Joseph Knox et Alma Mather.
Louis Cambre et Emeido Bernise.
Ferdinand Fletcher et Emma Peteschult.
Morris Fettesbaum et Edith Dolinsky.
Walter George Cantrell et Myrtle Cantrell.
Charles Joseph Henry Weiss et Edna Arce-neaux.
Frank Paul Simon et Corinne Elizabeth Benz.
James O. Bablin et Alma Vivian Story.
Deces.
Arthur D. Lorenze, 8 ans, paroisse Jefferson.
Robert L. Harvey, 22 ans, 409 Tchoupitoulas.
Stella Sabina, 51 ans, 7100 Olive.
Frank Rossier, 28 ans, Hôpital de la Charité.
Joseph Page, 16 ans, Hôpital de la Charité.

FEUILLETON DE L'ARBEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No. 44 Commencé le 3 février 1916
Les Deux Petites
GRAND ROMAN PARISIEN
Par HENRI KEROUX
(Suite)
C'étaient les témoins dont la présence était indispensable à l'établissement de l'acte, régularisant les desiderata du duc de Salavéda.
Eveillé par les soins de son valet de chambre, le duc fit entrer aussitôt les nouveaux arrivés auprès de lui, et sans retard le notaire commença la lecture du grimoire qu'il avait préparé de longue date, connaissant les intentions de M. de Salavéda.
— Plus vite... plus vite... murmura-t-il de temps à autre ce dernier d'une voix étouffée.
Enfin le notaire arriva à ces mots qui concluaient:
— Et par devant nous, sous-signés, et en présence des témoins, les intéressés ont signé également.
— Dépêchez, balbutia le duc avec peine un souffle de voix.
— Je vous prie sur son valet de chambre,

Le Tribunal
COUR CIVILE DE DISTRICT.
Nouveaux procès.
Whitney-General National Bank vs. Charles E. Gending, pour un billet, \$900; Louis B. Reiling vs. Adeline Gortz, divorce; Anthony F. Gross vs. Joseph Ulrich, saisie provisoire, \$3,373; A. B. Lacour et als. en liquidation, vs. Thomas Kellogg, pour remplir un contrat; John Zaminovitch vs. Vincent Picolo, réclamation, \$300; Geo. Oberling, Jr. vs. The Daily States Publishing Co., dommages, \$10,000; Frederick Fabner vs. O. O. Railway and Light Co., dommages, \$1,300; Pierre Berat vs. Albert Porté, diffamation, \$12,500.
Successions.
Les successions suivantes ont été ouvertes vendée: Mme John Dart, Mme Mary S. Bourquin, Edward Harrison, Wm. Rapp, Martin Hyland, Carmelo Carmo, Euclen T. Ahsyen, Mme Marguerite Klum, demande l'autorisation d'emprunter.

Procès contre la compagnie des tramways.
M. Frederick Fahrner, dans une pétition déposée hier à la cour civile de district, intente un procès en dommages pour \$1,500 contre la "New Orleans Railway and Light Company." M. Fahrner déclare que pendant qu'il était sur la chaussée rue Canal et Chartres, il a été renversé par un tramway de la ligne Canal Belt, et contusionné aux reins, à la tête, à la figure et à eu le nez fracturé. Depuis l'accident, dit-il, il souffre de douleurs à la tête, et éprouve continuellement des étourdissements.
Tableaux de banqueroutes.
Hier devant la Cour Fédérale de District, les personnes suivantes se sont déclarées banqueroutières: Abel Buiffard, 8122, Jeannette, déclare son passif à \$316, et l'actif à \$2,739.50, comprenant une police d'assurance de \$2,500; Gerard J. Murphy, 1526, Carondelet, déclare son passif à \$1,046.55, et n'a pas d'actif; W. A. Pécot, de la paroisse Ste. Marie, passif, \$10,337.73, actif, \$240.

Ce "pauvre" Oncle Sam.
Plusieurs comptables experts, du gouvernement des Etats-Unis, sont arrivés à l'improviste à la Nouvelle-Orléans, et ont compté le montant d'argent que contient la sous-trésorerie des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans. Le montant se chiffre à \$31,636,016, au crédit du gouvernement fédéral.
Pilote contre Pilotes.
M. Albert B. Crittenden, pilote, a intenté hier devant la cour civile de district, un procès en dommages pour \$10,000, contre les pilotes suivants: Seth M. Simpson, Walter A. Arbo, Warren W. Duty, Pat Morrissey, Tremble S. Wadlington, William Neihysel et George W. Reuff, in solido. M. Crittenden, déclare dans la pétition que les défendeurs ont illégalement violé un contrat passé entre les pilotes, pour conduire les vapeurs de l'embouchure du fleuve à Baton Rouge.
Comparution de Dragna.
Francesco P. Dragna, inculpé du meurtre de Joseph Russo, en face de la demeure de ce dernier au No. 533, rue Governor Nicholls, le 21 mars, a comparu hier devant la dixième cour criminelle de cité, a plaidé non coupable, et a été renvoyé en prison sans le bénéfice d'un cautionnement.

Royal Perfume Company
FABRICANTS
225 RUE ROYALE
Nouvelle-Orléans, La.
TOUS GENRES DE
FINES PARFUMERIES FRANÇAISES
Les commandes par la Maille sont promptement remplies. Nous défrayons le coût des colis postaux.
Extrait de Magnolia Doux.
Extrait de Fleurs d'Acacia.
Extrait Azura.
Extrait de Fleurs d'Espagne.
Extrait de Fleurs de Indes.
Extrait de Véliver.
Bouquet d'Orléans.
Chaque extrait, 75c l'onco.
J. H. TINDEL, Parfumeur, Association avec la Deanna Co.

Attaque pour diffamation.
Mme. Marie Anna Houreade, épouse de Pierre Berot, a intenté hier devant la cour civile de district, un procès en dommages pour \$12,500, contre Albert Porté. Mme. Houreade déclare dans la pétition que Porté, a diffamé sa famille en affirmant publiquement qu'elle appartenait à une famille de sang mêlé.
Médecins transférés.
Les Drs. M. C. Lombard et Faget, assistants chirurgiens au service de la Santé publique des Etats-Unis, à la Nouvelle-Orléans, ont été transférés. Le Dr. Lombard a reçu l'ordre de se rendre au chantier maritime de Tampa, Floride, et le Dr. Faget, au district rural sanitaire, de la Caroline du Nord.
Exonéré de l'accusation de meurtre.
Mr. Frank Vitter, a été relâché hier devant la première cour criminelle de cité, sur le témoignage de la veuve de sa victime. Vitter a tué le capitaine de steamboat, Thomas Bole, le 26 janvier, 1916, au cours d'une querelle, à la demeure du capitaine, au No. 1206, rue Harmony. Il a été reconnu que l'accusé avait agi à son corps défendant.

Un accusé remis en liberté.
Thomas Milano, accusé du meurtre de Joseph Guarando, le 27 octobre, au coin St. Antoine et Sud des Remparts, a été exonéré du crime, par le Juge Alex. C. O'Donnell, de la deuxième cour criminelle de cité. Les témoignages ont démontré que Milano avait agi en état de légitime défense.
Un cambriolage réussi.
Hier matin, vers trois heures un cambrioleur s'est introduit dans le magasin de Krauss coin Canal et Franklin, s'est emparé de 50 dollars d'une caisse enregistreuse, et s'est sauvé avant l'arrivée de la police.
Crainte d'une grève.
Quoique l'on fasse des démarches pour arriver à régler le différend qui existe entre le chemin de fer Texas & Pacific, et ses employés, on craint une grève aujourd'hui. On a appris que la compagnie avait demandé à une agence de détectives, de se préparer à fournir sur demande, 250 agents.
Drogues prohibées.
Joseph Valtani a été arrêté pour avoir été trouvé en possession d'une quantité de morphine.
Port d'arme cachée.
Joseph Thomas, noir, a été arrêté pour avoir été trouvé avec un pistolet chargé en sa possession.

ASSAILLIS PAR DES BANDITS.
Aventure sensationnelle de cinq automobilistes.
Quatre voleurs, le revolver au poing, ont menacé les personnes suivantes qui étaient dans une automobile, vers onze heures, du soir, sur le boulevard Canal, près de West End, Ralph Earl, 1419, avenue Henry Clay; Adrien Sherwood, 2114, avenue Tulane, et trois jeunes filles. Au lieu d'obeir à l'ordre, le chauffeur continua sa route à grande vitesse. Les vauriens firent feu à plusieurs reprises, et les projectiles trépassèrent deux vitres de la voiture. Earl et Sherwood, furent légèrement blessés à la figure par les vitres brisées.
Vois.
Au No. 2120 Columbus, 1 lot de tuyaux de gaz, une bourse, un poignard à manche d'ivoire et une pendule en bronze, le tout évalué à \$65. Marcel Augustine et Sidney St. Martin, âgés de 11 et 14 ans, sont accusés du vol.
Ar International Distilling Co., Pins et Ferdinand, des ferrailles évaluées à \$5.
A la veuve August Dugas, habitant No. 1313 St-Philip, des bijoux évalués à \$913 et un billet de banque de \$5.
Effronterie.
On a arrêté Orelia Hare, employée chez Mme A. E. Gornier, pour avoir insulté cette dernière.
Coup de poignard.
Leonie Miles, négresse, a été poignardée et légèrement blessée par un nègre inconnu, parcequ'elle refusait de lui donner de l'argent. Elle a été transportée à l'Hôpital de la Charité.

Peintre turbulent.
Eduard Mehling, un peintre de New-York, a été condamné à trente jours de prison pour avoir causé du désordre dans un cabaret.
Une automobile au gouverneur.
Les amis et plusieurs des membres de son état-major du gouverneur Hall, lui ont fait don d'une magnifique automobile Packard, moderne.
TEMPERATURE
Thermomètre de E. Claudet, Opticien, Successeur de E. & L. Claudet, 318 rue de Canal, Nouvelle-Orléans, La.
Vendredi 24 Mars 1916.
Fahrenheit Centigrade
7 heures du matin... 72 29
Midi... 78 23
3 p. m... 80 24
6 p. m... 80 21

Dattes Emondées
Recouvertes de Chocolat
BONBONS
80c la Boîte
Le plaisir dans chaque boîte
En faisant vos emplettes mentionnez l'Arbeille, 25 mars-17

DINER DE FAMILLE.
Potage Julienne.
Maquereaux à la flamande.
Veau à la Marengo.
Filet de porc rôti.
Salsifis frits.
Crème à la vanille.
Maquereaux à la flamande.—Videz les, ficelez bien la tête et ne fendez pas le dos. Dans le ventre, introduisez un morceau de beurre manié avec ciboulette et persil hachés menu, sel et poivre. Mettez-les en caisse de papier beurré ou plus simplement roulez-les dans ledit papier que vous ficellez soigneusement. Placez alors sur le grill ou au four, mais, dans les deux cas, à feu doux. Laissez cuire une demi-heure. Pendant ce temps, faites fondre un morceau de beurre avec un peu de farine, mouillez avec du lait. Au moment de servir, mélangez à cette sauce le jus d'un citron et arrosez vos maquereaux que vous n'avez de leur enveloppe de papier qu'au dernier moment.
LE TRESOR DU FOYER.
Conservation des plumes.—Les plumes doivent être enfermées dans des cartons, sur un lit de camphre et mises dans un endroit sec. Un excellent-moyen consiste encore à les mettre dans de vieilles boîtes à cigares. L'odeur du tabac a, en effet, pénétré dans le bois, et ces boîtes sont à l'abri des insectes. On peut aussi s'en servir pour les petites bandes de fourrures.

LE BON ROI ALBERT.
Le roi Albert sera plus tard légendaire comme Charlemagne, le roi Artus, Henri IV ou Dagobert. Sa légende se crée sous nos yeux. Parmi les anecdotes dont il est le héros, en voici une dont nous ne garantissons pas l'absolue exactitude, mais qui est bien faite pour toucher l'âme populaire.
La scène se passe pendant le siège d'Anvers. Quelques rares commerçants vident un peu plus cher qu'il ne faudrait certaines denrées. Un boucher se fait particulièrement remarquer pour sa rapacité. Le roi Albert apprend la conduite du mauvais Anversois et décide de mettre fin à ses exigences.
Le souverain s'enfonce une casquette noire jusqu'au bord des yeux et passe sur son brillant uniforme une longue blouse de maraicher. Ainsi camouflé, le roi se rend à la boucherie incriminée et prend rang dans la foule qui attend.
Son tour vient; il demande une livre de bœuf et, au moment de régler, se montre stupéfait du prix qu'on lui demande. Il invoque sa pauvreté, la difficulté de nourrir sa famille. C'est en vain. Le boucher le somme de payer immédiatement ou de s'en aller. D'un geste brusque, le pauvre retire sa casquette, arrache sa blouse et se dresse. On reconnaît le roi Albert. On l'acclame. On hue le boucher. Si l'on ne démolit pas sa boutique, c'est grâce à l'intervention du roi, qui adresse une verte semonce au malhonnête commerçant et s'en va, porté sur d'enthousiastes épaules.
Présomption Allemande.
Un Herr Professeur d'Outre-Rhin, M. Woltmann, a entrepris un travail dans lequel il prétend prouver que les grands hommes européens, sont tous d'origine allemande. C'est ainsi qu'il revendique La Fayette, "ce représentant typique du germanisme", Descartes, Pascal, Voltaire, Cuvier, Robespierre, Balzac, Musset, Lamartine, Hugo, Zola, et beaucoup d'autres; tous les Français de marque n'ont été que des Allemands et M. Woltmann essaie de le prouver en traduisant leurs noms à l'allemande; ainsi Voltaire (Arout)

"Guérie"
Mme Jay McGee, de Stephenville, Tex., écrit: "Pendant (9) ans, j'ai souffert de maux particuliers aux femmes. J'avais des maux de tête, et des douleurs dans mon dos, etc. Je souffrais tellement que je me croyais mourir. A la fin, je me suis décidée à prendre Cardui, le tonique pour la femme, et j'ai été soulagée immédiatement. Le traitement complet ne m'a pas seulement soulagée, mais m'a guérie."
PRENEZ LE VIN DE Cardui
LE TONIQUE POUR FEMMES
Cardui soulage les maux des femmes parce qu'il contient des ingrédients qui agissent spécifiquement, et ependant doucement sur les organes affaiblis de la femme. Alors, si vous vous sentez découragée, mal à l'aise, incapable de vous occuper de l'entretien de votre maison, à cause de votre condition, cessez de vous tracasser et donnez au Vin de Cardui un essai. Il a soulagé des milliers de femmes—pourquoi pas vous? E71
En faisant vos emplettes mentionnez l'Arbeille, 25 mars-17

THEATRES
TULANE.
Le spectacle gigantesque "Birth of a Nation" a eu une vogue tellement remarquable pendant la semaine dernière que la direction du Tulane s'est vue forcée de continuer l'engagement jusqu'à samedi 25 mars. Des centaines de personnes ont été très déçapées de n'avoir pu se placer et elles ont instantanément prié la direction de prolonger la durée du spectacle encore quelques jours.
Il y aura des matinées tous les jours, Soirées à 8:15.

ORPHEUM.
Anna Held, la charmante, l'incomparable artiste parisienne remplit un engagement d'une semaine à l'Orpheum. Elle chantera des airs de son répertoire varié; ses costumes sont d'une élégance et d'un chic ravissant, des créations des meilleurs couturiers de Paris.
Au programme: Le "Avon Comedy Four"; des comédiens épatants, dans "Surgeon Louder, U. S. A."; Al et Fannie Stedman, comédiens-à-toiles; les montagnards écossais, joueurs de cornemuse, danseurs et chanteurs; Ward et Fay dans une comédie; les bicyclistes sensationnels, Leo Jackson et Mae; le cinéma de l'Orpheum, et l'orchestre de concert, sous la direction du Prof. E. E. Tosso.

Gus Mayer Co., Ltd
"the specialty store"
MAGASIN DE NOUVEAUTES
RUE CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.
En faisant vos emplettes mentionnez l'Arbeille, 25 mars-17

M. de Salavéda se souleva et prit de ses doigts, que l'agonie faisait trembler, le porte-plume que lui tendait le tablier.
Mais, par un énergique effort de volonté, il se raidit, et ce fut d'une main ferme qu'il apposa sa signature au bas de l'acte dont la lecture venait de lui être donnée.
Puis Villeroy signa.
Après quoi, le notaire et les témoins mirent leur paraphe à leur tour.
Alors, tout à coup, dans l'ombre épaisse que les rideaux abattaient sur le lit, il y eut un râle.
Tous se retournèrent.
Immuable, c'était un cadavre qui gisait sur le lit.
Jean Villeroy était désormais duc de Salavéda!...
LE RAPPEL.
Depuis trois semaines, Jean était parti pour l'Europe.
Après les premiers mois consacrés à son installation définitive dans la nouvelle situation que lui avait créée la mort du duc de Salavéda, une circonstance imprévue avait fait naître en lui l'impérieux besoin de s'enquérir de sa femme.
Un jour que, désireux de transporter dans une autre province son séjour définitif, il procédait à l'emballage de ses papiers, il lui était tombé sous la main une miniature représentant Berthe à dix-huit ans.

Longtemps, il avait attendu une réponse, se disant que, même en cas de déménagement, il était insupportable que sa lettre ne parvint pas au docteur.
Après dix années écoulées, Marbeuf devait avoir une certaine notoriété, et à Paris l'adresse d'un homme célèbre se trouve toujours...
Après une longue attente sa lettre lui était revenue avec cette mention: "Destinataire décédé."
Le coup, on s'en doute bien, fut rude pour lui.
Il avait conservé un souvenir encore très vivace et très fort de son cher ami de jeunesse.
En outre, cette mort imprévue allait lui rendre plus difficile, il s'en rendait compte, les recherches auxquelles, plus que jamais, il était résolu à se livrer.
C'est alors qu'il avait décidé d'aller procéder lui-même sur place à l'enquête d'où dépendaient maintenant le bonheur et la tranquillité de sa vie.
Laisant donc Renée aux soins d'une gouvernante anglaise en laquelle il avait pouvoir avoir une confiance absolue, il s'était embarqué pour l'Europe, prétextant un voyage d'intérêt, sans, bien entendu, souffler mot à sa fille, ni à qui que ce fut du véritable motif qui lui faisait quitter l'Amérique.
Il serait toujours temps d'apprendre à l'enfant qu'on ne lui avait pas dit la vérité en lui racontant que sa mère était morte, si Berthe, chose qu'il n'osait encore espérer, consentait, par

amour pour sa fille, à reprendre la vie commune.
S'il avait eu affaire à l'un de ces natures délicates et aimables avec lesquelles il est indispensable de prendre mille précautions pour les préparer à une grande douleur ou à une grande joie, peut-être Jean aurait-il, avant son départ, aiguillé l'esprit de sa fille vers la possibilité d'un bonheur aussi grand que celui de retrouver sa mère.
Mais, nous le savons, il avait eu de nombreuses occasions de le remarquer, Berthe était un esprit superficiel et léger.
Chez elle, le cœur ne paraissait tenir qu'une place très restreinte.
Jamais, au grand jamais, elle n'avait posé soit à son père, soit aux domestiques qui l'entouraient, la moindre question sur celle qui avait été sa maman.
On lui avait dit quelle était morte, et son égoïsme et sa sécheresse naturelle s'étaient largement contentés de cette insuffisante explication.
Jean en avait été très malheureux. Il se demandait avec effroi quel avenir était réservé à Renée avec une semblable nature.
Réduit à n'avoir désormais comme foyer que celui que lui créerait son enfant, il augurait mal d'une vieillesse passée en compagnie d'une jeune fille à laquelle manquaient les deux plus belles qualités que puisse avoir une femme: la tendresse et la bonté.
Car elle n'était pas une tendre.
Loïn de là!

Les côtés par lesquels elle avait charmé le vieux duc étaient précisément son goût pour les exercices violents et l'atture masculine de son attitude.
Quant à la bonté, c'était là encore une qualité qui, hélas! lui manquait complètement.
Indifférente à la tristesse continuelle de son père, jamais elle ne s'était inquiétée des motifs pour lesquels il était sombre, soucieux ou taciturne.
Avec les inférieurs, même du temps où Villeroy remplissait dans la maison du duc la charge d'intendant, elle s'était toujours montrée impertinente et hautaine, et depuis que les circonstances avaient fait de son père un grand seigneur cent fois millionnaire, sa situation nouvelle l'avait complètement grisée.
Si elle n'avait point dans ses manières et dans sa voix l'allure et l'intonation particulières qui dénotent la race, elle avait la morgue intrinsèque et le mépris hautain qui distinguent les parvenus.
Celle que, dans le pays, on appelait la "petite duchesse" était animée à l'égard de tous ceux qui l'entouraient d'une hostilité sourde, comme si elle leur en eût voulu de l'avoir comblé d'honneurs dans une position inférieure.
(A Continuer)
— Tu veux donc te baigner trois fois par jour?
— Pour rattraper le temps. Je n'ai pas pu prendre un seul bain pendant la durée de la guerre.